

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le troisième jour du mois de décembre en l'an deux mille treize, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Gratien Tardif
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Catherine Marquis
Guy Boucher
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 5 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière d'ouverture

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 12 novembre 2013
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
 - Recettes et dépenses
 - Démission de Mme Lucie Laurendeau, brigadière
 - Engagement temporaire de Mme Léonie Faucher, assistante à la gymnastique
 - Règlement n° 514-2013 abrogeant le règlement n° 301-2001 (Tenue des sessions du conseil) - Adoption
 - Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2014
 - Mandat des conseillers

Nomination des membres

 - Comité d'embellissement
 - Comité de démolition
 - Comité de planification urbaine
 - Comité de négociation
 - Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix
 - Comité Familles – MADA de Sainte-Croix
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Comité de la politique des subventions
 - Comité de la Planification Stratégique
 - Comité site internet et publications

Avis de motion

 - Règlement n° 517-2013 (taxes de services 2014)
 - Règlement n° 518-2013 (taxes foncières 2014)
 - Règlement n° 519-2013 (prolongation de délai au règlement n° 417-2008)
 - Règlement n° 520-2013 aux fins de remplacer le règlement n° 465-2011 (Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux)
 - Règlement n° 521-2013 abrogeant le règlement n° 383-2006 (Traitement des élus municipaux)
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

Programme Emplois d'été Canada 2014

- Demande d'adhésion

- 5) Demande d'aide financière
 - La Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Unité d'urgence - Règlement d'emprunt n° 515-2013
 - Adoption
- 7) Aménagement/urbanisme/développement
 - Groupe DDM
 - Nomination - Mme Marie-Jeanne Gagnon-Beaulieu

 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Dépôt du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2013

 - Avis d'appel à la cour supérieure
 - Mandat
- 8) Voirie
 - Développement rue Ernest-Blouin (phase 2)
 - Mandat travaux d'arpentage – Lotissement (Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre)
 - Mandat travaux d'arpentage complémentaires – Infrastructures (SNC-Lavalin inc.)

 - Réfection à la rue Laurier (projet n° 154-07-0839)
 - Décompte progressif n° 2 (Ministère des Transports du Québec)

 - Déneigement des trottoirs
 - Ajout de la rue Laurier au contrat

 - Fauchage des abords des voies de circulation
 - Soumission(s)

 - Règlement n° 516-2013 modifiant l'annexe L du règlement n° 333-2004 (Circulation et stationnement)
 - Adoption
- 9) Transport adapté Lobicar
 - Renouvellement de mandat
- 10) Santé et bien-être
 - Office municipal d'habitation de Sainte-Croix
 - Nomination d'administrateur(s)
 - Prévisions budgétaires 2014
- 11) Loisirs et culture
 - Comité de la Fête nationale du Québec
 - Rapport final du comité
- 12) Varia
 - Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix
 - Nomination des administrateurs municipaux

 - Entreprendre ici Lotbinière
 - Désignation d'un représentant municipal

 - Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
 - Nomination au conseil d'administration

 - Comité Cap sur la Communauté
 - Nomination de deux conseillers

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

Maison de la Famille de Lotbinière
- Demande d'autorisation

Club « Marche-Découverte » de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix
- Demande d'autorisation

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)
- Dépôt

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal n° 377-2006

Levée de l'assemblée

276-2013 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

277-2013 PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2013

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 12 novembre 2013 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

278-2013 COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE NOVEMBRE 2013

SALAIRES BRUTS DU 27 OCTOBRE 2013 AU 23 NOVEMBRE 2013	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	12 411.08
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ÉLECTORAL, BRIGADE, POMPIERS, MACHOIRES DE VIE, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, COM. EMB. CONCIERGERIE, PAT. EXT. & POLYVALENTE	22 206.18
	AVANTAGES SOCIAUX	3 617.40
	SOUS-TOTAL	38 234.66

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE NOVEMBRE 2013

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	100 171.62
	TOTAL	138 406.28

COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2013 – RATIFICATION

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE		4 500.00	(1)
270291959	DONS & SUBV. ASS. (ALCS) OBNL	4 500.00	APPUI FINANCIER
BANQUE NATIONALE DU CANADA		1 088.51	(1)
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	125.70	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	109.50	ESSENCE SAVANA
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	90.00	ESSENCE S/PÉDESTRES
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	62.11	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	72.48	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	120.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	52.54	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	57.50	ESSENCE SAVANA

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	116.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	77.52	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	78.74	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	71.53	ESSENCE DAKOTA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	65.89	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-11.00	ESCOMPTE ULTRAMAR
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		172.94 (1)	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	172.94	REMISE OCTOBRE 2013
EPLF		10 364.16 (1)	
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	5 099.52	DÉNEIGEMENT TROTTOIRS
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	5 264.64	DÉNEIGEMENT CÔTE & RUE DU BATEAU
GROUPE CASTONGUAY INC.		840.27 (1)	
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	726.92	FILS T/SOCCER & T/BALLE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	113.35	ENTRETIEN LUMIÈRE EXTÉRIEURE
HYDRO-QUEBEC		3 826.65 (3)	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 388.43	SERVICE NOVEMBRE 2013
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	176.20	SERVICE NOVEMBRE 2013
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 262.02	SERVICE NOVEMBRE 2013
LES ENTREPRISES J.-R. AUGER		13 509.56 (1)	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	13 509.56	DÉNEIGEMENT RUES
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		471.72 (1)	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	31.45	ACHAT LIVRES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	226.43	ACHAT LIVRES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	38.80	ACHAT LIVRES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	175.04	ACHAT LIVRES
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		6 759.25 (1)	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 774.52	REMISE OCTOBRE 2013
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	2 994.72	REMISE OCTOBRE 2013
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	499.19	REMISE OCTOBRE 2013
5513825000	RQAP A PAYER	374.37	REMISE OCTOBRE 2013
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 116.45	REMISE OCTOBRE 2013
O.M.H. DE STE-CROIX		1 450.00 (1)	
252000970	PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	1 450.00	QUOTE-PART DÉFICIT BUDGET SUPP.
PHARMACIE STE-CROIX INC.		399.96 (1)	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	399.96	EPIPEN P/RÉPONDANTS
PREVIMED INC.		26.85 (1)	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	26.85	REPLISSAGE OXYGÈNE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		3 018.83 (1)	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	630.67	REMISE OCTOBRE 2013
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 388.16	REMISE OCTOBRE 2013
TELU COMMUNICATIONS INC.		784.72 (1)	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.53	SERVICE NOVEMBRE 2013
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.33	SERVICE NOVEMBRE 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	211.10	SERVICE NOVEMBRE 2013
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	279.25	SERVICE NOVEMBRE 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	8.24	SERVICE NOVEMBRE 2013
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	0.03	SERVICE NOVEMBRE 2013
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.33	SERVICE NOVEMBRE 2013
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	72.91	SERVICE NOVEMBRE 2013
TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'		52 448.00 (1)	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	52 448.00	SUBVENTION 4e VERSEMENT
VIDÉOTRON LTÉE		171.20 (2)	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.99	SERVICE DÉCEMBRE 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.99	SERVICE DÉCEMBRE 2013
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.99	SERVICE DÉCEMBRE 2013
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	48.23	SERVICE DÉCEMBRE 2013

Paiement : 99 832.62

COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2013

ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		4 282.82 (1)	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	4 282.82	INSTALLATION VANNE RÉDUCTION POMPE # 4
AREO-FEU LTEE		212.50 (1)	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	212.50	SUPPORTS AMPLIFICATEUR
ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIERE-APPALACHES		438.56 (1)	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	438.56	ADHÉSION 2014
BETON LAURIER INC.		51.74 (1)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	51.74	REBUTS DE BÉTON
BIOLAB - DIVISION THETFORD		280.14 (2)	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	33.92	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	246.22	ANALYSE D'EAU
BUROCOM ENR.		1 465.77 (2)	
211000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE ÉLUS	942.74	ENTRETIEN PORTABLES DES ÉLUS
211000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE ÉLUS	378.42	SOUTIEN INFORMATIQUE
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	68.93	BOÎTE ACCÈS INTERNET
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	75.68	SOUTIEN INFORMATIQUE
BUROPLUS ST-EX		756.00 (2)	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	43.19	FOURNITURES DE BUREAU
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	620.84	ARMOIRES (2)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	91.97	CARTOUCHE D'ENCRE
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LAUVIEN		155.45 (1)	
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	155.45	COLLIER, LAISSE, EUTHANASIE (1 CHIEN)
CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.		97.73 (1)	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	97.73	LOCATION COMPRESSEUR

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

DESROCHERS, ALICE		432.38 (1)	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	432.38	ACHATS LIVRES
DISTRIBUTION BRUNET INC.-QUÉBEC		3 272.29 (4)	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	694.30	MANCHON (BRIS RUE HAMEL)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	161.95	PARTIE SUPÉRIEURE BOÎTE DE VANNE (RUE HAMEL)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	509.95	BRANCHEMENT ST-ÉDOUARD (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	1 045.42	PIÈCES & ACCESSOIRES (INVENTAIRE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	860.67	PIÈCES & ACCESSOIRES (INVENTAIRE)
DUBUC FRANCE		43.34 (1)	
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	43.34	FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2013
FEDERATION QUEBECOISE DES		1 103.76 (4)	
211000454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	247.20	COMPORTEMENT ÉTHIQUE (GUY BOUCHER)
211000454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	247.20	COMPORTEMENT ÉTHIQUE (CATHERINE MARQUIS)
211000454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	304.68	RÔLE DES ÉLUS (GUY BOUCHER)
211000454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	304.68	RÔLE DES ÉLUS (CATHERINE MARQUIS)
GARAGE PATRICE POULIN ENR.		833.57 (1)	
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	833.57	ANTIROUILLE & 2 VITRES (CAMION SAVANA)
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		16 351.63 (3)	
270150446	VIDANGES - PARC J. G. FOURNIER	29.58	SERVICE SUPPLÉMENTAIRE
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	7 705.35	SERVICES OCTOBRE 2013
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	8 015.93	SERVICES OCTOBRE 2013
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	600.77	ENCOMBRANTS NOVEMBRE 2013
GROUPE CASTONGUAY INC.		782.29 (2)	
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	89.79	SERVICE OCTOBRE 2013
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	635.01	SERVICE OCTOBRE 2013
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	57.49	INSTALLATION LUMIÈRE TEMPORAIRE GARAGE MUNICIPAL
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		81.93 (1)	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	81.93	AFFICHES C/FAMILLES
INTERFAS EN FIDUCIE		1 443.79 (1)	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 443.79	POLICE 0048842 NOVEMBRE 2013
LAROSE & FILS LTEE		803.82 (2)	
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	777.52	PRODUITS NETTOYANTS
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	26.30	PRODUITS NETTOYANTS
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		1 422.99 (4)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	260.53	BRIS D'EAU (RUE HAMEL)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	287.44	LOCATION PELLE (BRIS D'EAU RUE HAMEL)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	443.86	LOCATION CAMION (REBUTS BÉTON & ASPHALTE)
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	431.16	LOCATION PELLE (FOSSÉ 2e RANG OUEST)
LES ENTREPRISES LEVIENNES IN		778.70 (1)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	778.70	PAVAGE COIN HAMEL & PRINCIPALE
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		1 431.56 (3)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	177.18	ASPHALTE (BRIS D'EAU COIN HAMEL & PRINCIPALE)
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T.J.	1 006.03	PRÉPARATION TERRAIN PATINOIRE EXTÉRIEURE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	248.35	NETTOYER FOSSÉ (COIN AQUEDUC & LECLERC)
LES PRODUITS INDUSTRIELS		416.21 (1)	
241300635	PROD. CHIMIQUES-RESEAU AQUEDUC	416.21	HYPOCHLORITE
LES PTITS MOTEURS ENR.		20.35 (2)	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	9.89	ENTRETIEN DÉBROUSSAILLEUSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	10.46	HUILE V.T.T.
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		60.80 (1)	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	60.80	ACHATS LIVRES
M.R.C. DE LOTBINIERE		9 577.42 (1)	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 577.42	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT
MILOT, STEPHANE		50.35 (1)	
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	50.35	FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2013
PETITE CAISSE		545.75 (3)	
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	45.75	ACHATS BREUVAGES (RÉUNION DES MAIRES)
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	250.00	CADEAU 25 ANS PASCALE LAMBERT
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	250.00	CADEAU 25 ANS GUY LAROCHE
PG SOLUTIONS INC.		172.46 (1)	
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	172.46	FORMATION CONCILIATION BANCAIRE (CHRISTIANE & CARMEN)
PHARMACIE STE-CROIX INC.		53.64 (1)	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	53.64	GANTS & EAU U/EAU
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		226.24 (2)	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	183.46	LIGNE D'EAU POUR MACHINE À POLYMÈRE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	42.78	PIÈCES POUR CONDUITE D'EAU
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTEE		4 732.28 (2)	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	4 950.74	PERMANGANATE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-218.46	RETOUR PALETTES
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		13.62 (3)	
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	3.38	PILE POUR APPAREIL PHOTO
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	6.83	PILE POUR LUMIÈRE SIGNALISATION
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	3.41	RUBAN ÉLECTRIQUE
RAY-CAR		547.01 (1)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	547.01	PIERRE CONCASSÉE (BRIS D'EAU RUE HAMEL & RÉSERVE)
SIEMENS TECHNOLOGIES DES EAUX LIMITÉE		206.96 (1)	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	206.96	VALVE MAINTIEN PRESSION
SIFTO CANADA CORP.		4 665.93 (1)	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	4 665.93	SEL ADOUCISSEUR
SIGNALISATION LEVIS INC.		123.94 (1)	
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	123.94	PANNEAUX (HANDICAPÉS) & TIGES
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		124.25 (2)	
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	83.54	BUFFET BUDGET & RÉUNION DES MAIRES
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	40.71	BUFFET BUDGET
TELUS COMMUNICATIONS INC.		115.08 (1)	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.08	SERVICE NOVEMBRE 2013
TELUS MOBILITE		357.53 (2)	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	29.15	SERVICE NOVEMBRE 2013
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	61.63	SERVICE NOVEMBRE 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	30.88	SERVICE NOVEMBRE 2013
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	29.61	SERVICE NOVEMBRE 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.15	SERVICE NOVEMBRE 2013
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	29.15	SERVICE OCTOBRE 2013
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.32	SERVICE OCTOBRE 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	31.34	SERVICE OCTOBRE 2013
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	29.15	SERVICE OCTOBRE 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.15	SERVICE OCTOBRE 2013

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

279-2013

DÉMISSION DE MME LUCIE LAURENDEAU, BRIGADIÈRE

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de madame Lucie Laurendeau, à titre de brigadière à compter du 13 novembre 2013;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces semaines pour la municipalité de Sainte-Croix.

280-2013

ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MME LÉONIE FAUCHER, ASSISTANTE À LA GYMNASTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Croix offre l'activité de gymnastique pour les loisirs à la polyvalente Pamphile-Le May;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'engager madame Léonie Faucher de Sainte-Croix pour agir à titre d'assistante à la gymnastique pour les loisirs à la polyvalente Pamphile-Le May pour la durée de cette activité.

Début de l'emploi : 27 septembre 2013

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

281-2013

RÈGLEMENT N^o 514-2013 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N^o 301-2001 (TENUE DES SESSIONS DU CONSEIL) - ADOPTION

ATTENDU QU'il est requis de procéder à une mise à jour du règlement numéro 301-2001 concernant la tenue des séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 144 et suivants du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut par règlement régler le jour, l'heure et l'endroit des séances ordinaires du conseil municipal;

ATTENDU QU'il est jugé utile de fixer au 1^{er} mardi du mois la tenue des séances ordinaires et de fixer certaines séances ordinaires à une autre date pour un meilleur accommodement administratif;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 12^{ième} jour du mois de novembre 2013 relativement à ce règlement.

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR: Gratien Tardif

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 514-2013 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 514-2013 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 514-2013 entrera en vigueur conformément à la loi.

282-2013

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui se tiendra le mardi et qui débiteront à 19h30 :

- | | |
|--------------|--------------------------------|
| - 14 janvier | - 02 juillet (férié 1 juillet) |
| - 04 février | - 05 août |
| - 04 mars | - 02 septembre |
| - 01 avril | - 07 octobre |
| - 06 mai | - 04 novembre |
| - 03 juin | - 02 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

283-2013

MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jacques Gauthier présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, savoir :

<i>Secteurs</i>	<i>Noms</i>	<i>R = Responsable A = Adjoint</i>
Agriculture et cours d'eau	Michel Cameron Catherine Marquis	R A
Eau potable/eaux usées	Guy Boucher Jacques Gauthier	R A
Embellissement	Catherine Marquis Jacques Gauthier	R A
Incendie et sécurité publique et Premiers répondants	Guy Boucher Michel Cameron	R A
Office municipal d'habitation	Guy Boucher Jacques Gauthier	R A
Patrimoine/culture et loisirs Centre Plein Air	Jean-Pierre Ducruc Gratien Tardif	R A
Politique familiale et MADA	Gratien Tardif Jacques Gauthier	R A
Planification urbaine	Jean-Pierre Ducruc Michel Routhier	R A
Relation de travail	Michel Routhier Michel Cameron	R A
Centre culturel et sportif (Aréna)	Gratien Tardif Jean-Pierre Ducruc	R A
Transport adapté Lobicar	Michel Routhier Gratien Tardif	R A
Voirie	Michel Routhier Michel Cameron	R (secteur urbain) R (secteur rural)
Environnement	Jean-Pierre Ducruc Jacques Gauthier	R A

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 340-2012 et toute résolution antérieure de même nature.

NOMINATION DES MEMBRES

284-2013

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 069-2013;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement, savoir:

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

- M. Bernard Lepage, président
- Mme Renée Cormier, secrétaire
- M. Roland Gingras, résidant
- M. François Legendre, résidant
- Mme Francine Lemay, résidante
- M. Fernand Hamel, résidant
- Mme Catherine Marquis, conseillère
- M. Jacques Gauthier, maire

285-2013

COMITÉ DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 016-2013;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

- Jacques Gauthier, maire
- Michel Cameron, conseiller
- Jean-Pierre Ducruc, conseiller

286-2013

COMITÉ DE PLANIFICATION URBAINE

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 341-2012;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de renommer le « Comité de développement urbain » par le « Comité de planification urbaine » et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
M. Michel Routhier, conseiller
M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics
Mme Marie-Jeanne Gagnon-Beaulieu, responsable du Service d'urbanisme

287-2013

COMITÉ DE NÉGOCIATION

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du comité de négociation, savoir :

M. Michel Routhier, conseiller
M. Michel Cameron, conseiller
M. Jacques Gauthier, maire
Mme France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière

QU'une copie de la présente soit adressée au Syndicat des employés municipaux et sportifs de Sainte-Croix, laquelle remplace toutes résolutions antérieures.

288-2013

COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 070-2013;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et unanimement de nommer les personnes suivantes au comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix, savoir :

- M. Raymond Laroche, président
- Mme Imelda Lepage, secrétaire
- M. Paul-Émile Croteau, résidant

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

- M. Guy Laliberté, résidant
- M. Réal Laroche, résidant
- M. Guy Loiseau, résidant
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
- M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs

289-2013

COMITÉ FAMILLE – MADA DE SAINTE-CROIX

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 071-2013;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de renommer le « Comité Familles de Sainte-Croix » par le « Comité Familles – MADA de Sainte-Croix » et de nommer les personnes suivantes pour agir au sein dudit comité :

Madame Gesa Wehmeyer-Laplante, présidente et résidente
Madame Nathalie Beaulieu, résidente
Monsieur Richard Bédard, résidant
Madame Yvette Roy, résidente
Monsieur Gratien Tardif, conseiller
Monsieur Jacques Gauthier, maire

290-2013

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 015-2013;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité, savoir :

Monsieur Michel Cameron, conseiller
Monsieur Guy Boucher, conseiller
Monsieur Henri Thibodeau, résidant
Monsieur Daniel Faucher, résidant
Monsieur Gilles Lacasse, résidant
Madame Andrée Laroche, résidente
Monsieur Réjean St-Onge, résidant

QUE madame Marie-Jeanne Gagnon-Beaulieu, responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats, agisse comme personne ressource et secrétaire dudit comité.

Leur mandat est pour une période de deux ans renouvelable en janvier 2016.

291-2013

COMITÉ DE LA POLITIQUE DES SUBVENTIONS

ATTENDU l'article 82 du Code municipal du Québec qui permet à un conseil municipal de créer un comité pour une mission quelconque;

ATTENDU QUE le mandat du comité est de procéder à l'étude d'une politique des subventions aux organismes de la municipalité;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de former un comité appelé « Comité de la politique des subventions » et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
M. Michel Routhier, conseiller
M. Gratien Tardif, conseiller
M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

292-2013

COMITÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

ATTENDU l'article 82 du Code municipal du Québec qui permet à un conseil municipal de créer un comité pour une mission quelconque;

ATTENDU QUE le mandat du comité est de mettre à jour la planification stratégique de la municipalité;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de former un comité appelé « Comité de la Planification Stratégique » et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
M. Michel Routhier, conseiller
M. Jacques Gauthier, maire

293-2013

COMITÉ SITE INTERNET ET PUBLICATION

ATTENDU l'article 82 du Code municipal du Québec qui permet à un conseil municipal de créer un comité pour une mission quelconque;

ATTENDU QUE le mandat du comité est de mettre à jour le site internet et les publications de la municipalité;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de former un comité appelé « Comité site internet et publications » et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
Mme Catherine Marquis, conseillère
Mme Amélie Huot, secrétaire
Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT N^o 517-2013 (TAXES DE SERVICES 2014)

Avis de motion est donné par Guy Boucher, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 517-2013 relativement aux tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2014, en remplacement du règlement numéro 504-2012 originaire du règlement numéro 10-1966.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

RÈGLEMENT N^o 518-2013 (TAXES FONCIÈRES 2014)

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 518-2013 concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire pour l'exercice financier 2014.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

RÈGLEMENT N^o 519-2013 (PROLONGATION DE DÉLAI AU RÈGLEMENT N^o 417-2008)

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 519-2013 aux fins de modifier l'article « 3 » afin de modifier la période d'admissibilité à l'application du programme d'aide sous forme de crédit de taxes à la construction résidentielle en remplacement du règlement numéro 468-2011 originaire du règlement numéro 417-2008.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

RÈGLEMENT N° 520-2013 AUX FINS DE REMPLACER LE RÈGLEMENT N° 465-2011 (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX)

Avis de motion est donné par Catherine Marquis, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 520-2013 aux fins de remplacer le règlement numéro 465-2011 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Le but de ce règlement, en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (2010, c.27), est que toute municipalité doit avant le 1 mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

RÈGLEMENT N° 521-2013 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 383-2006 (TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX)

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 521-2013 concernant le traitement des élus municipaux abrogeant le règlement numéro 386-2006.

Le but du règlement est de procéder à un ajustement salarial à la hausse pour tous les élus et comparable aux municipalités avoisinantes ayant les mêmes services.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

294-2013

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants:

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE NOVEMBRE 2013

SALAIRES BRUTS DU 27 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2013	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 873.60
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	12 301.09
	AVANTAGES SOCIAUX	2 515.83
	SOUS-TOTAL	18 690.52

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE NOVEMBRE 2013

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	0.00
	TOTAL	18 690.52

COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2013 – RATIFICATION

ALEX COULOMBE LTEE		756.16 (1)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	756.16	ACHATS RESTAURANT
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE		3 687.59 (1)	
270181610	ACHATS - BAR	-1 630.99	CRÉDIT ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	5 996.66	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	-678.08	CRÉDIT ACHATS BAR

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		273.46 (1)	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	273.46	REMISE OCTOBRE 2013
ENTREPRISES S.MATHIEU INC.		1 609.65 (1)	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	1 609.65	PORTE D'ACIER
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ		384.00 (1)	
5513881000	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	384.00	REMISE OCTOBRE 2013
HYDRO-QUEBEC		8 054.16 (2)	
270181681	ELECTRICITE - GLACE 846563	5 169.70	SERVICE NOVEMBRE 2013
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	2 884.46	SERVICE NOVEMBRE 2013
IMPÉRIAL SNACKING & ÉQUIPEMENT		340.67 (1)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	340.79	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	113.60	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	-113.72	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		3 784.76 (1)	
5513820000	RQAP A PAYER	217.04	REMISE OCTOBRE 2013
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	447.58	REMISE OCTOBRE 2013
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 379.96	REMISE OCTOBRE 2013
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 456.73	REMISE OCTOBRE 2013
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	283.45	REMISE OCTOBRE 2013
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		1 708.56 (1)	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	590.57	REMISE OCTOBRE 2013
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 117.99	REMISE OCTOBRE 2013
SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.		262.56 (1)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	153.16	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	109.40	ACHATS RESTAURANT
SHAW DIRECT		43.90 (1)	
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - STARCHOICE	43.90	SERVICE NOVEMBRE 2013
TELUS COMMUNICATIONS INC.		319.80 (1)	
270125331	TELEPHONE	319.80	SERVICE NOVEMBRE 2013

Paiement : 21 225.27

COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2013

AIGUISAGE ROUSSEAU		78.18 (1)	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	78.18	LAMES (2)
ALEX COULOMBE LTEE		1 087.51 (1)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	1 087.51	ACHATS RESTAURANT
ASS. QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES		224.20 (1)	
5829102000	AUTRES FRAIS PAYÉS D'AVANCE	224.20	COTISATION 2014
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE		1 989.04 (2)	
270181610	ACHATS - BAR	3 375.60	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	-1 386.56	CRÉDIT ACHATS BAR
CANNON HYGIÈNE CANADA LIMITÉE		87.20 (1)	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	87.20	SERVICE DÉCEMBRE 2013
CLAUDE GARNEAU		135.00 (1)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	135.00	ACHATS RESTAURANT
GFS QUÉBEC INC.		1 496.21 (3)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	534.46	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	11.56	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	950.19	ACHATS RESTAURANT
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		482.90 (2)	
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	321.93	LIVRET DE FACTURES
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	160.97	LIVRET DE FACTURES
INTERFAS EN FIDUCIE		1 358.04 (1)	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 358.04	POLICE 0048842 NOVEMBRE 2013
MIROIRS LAURIER LTEE		397.54 (1)	
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	397.54	BAIE VITRÉE
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		505.56 (2)	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	252.78	ORDURES SEPTEMBRE 2013
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	252.78	ORDURES OCTOBRE 2013
PETITE CAISSE		153.39 (1)	
270181610	ACHATS - BAR	26.61	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	8.51	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270161526	ENT.-EQUIP. SECUR. & INCENDIE	94.43	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	15.84	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -	8.00	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
ROGERS SANS-FIL		44.62 (1)	
270125331	TELEPHONE	44.62	SERVICE NOVEMBRE 2013
SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.		131.28 (1)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	131.28	ACHATS RESTAURANT
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.		209.25 (3)	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	73.41	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	40.84	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	95.00	ACHATS RESTAURANT

Paiement : 8 379.92

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 28 novembre 2013 pour le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. est remise à chacun des membres du conseil.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2014

295-2013

DEMANDE D'ADHÉSION

ATTENDU le programme Emplois d'été Canada 2014 du gouvernement du Canada;

ATTENDU QU'il est requis d'engager deux étudiants pour les fins suivantes :

- Projet 1 : l'entretien des fleurs à titre d'horticulteur pour la saison estivale 2014;
- Projet 2 : développer un concept et design d'urbanisation des espaces à bâtir.

ATTENDU QUE le coût budgétaire estimé est de 9 600 \$ lequel serait résorbé à raison d'une participation de 100 % du taux du salaire minimum en vigueur lors du programme;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement que le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. s'inscrive au programme Emplois d'été Canada 2014 du gouvernement aux fins d'obtenir une aide financière à la réalisation de ces projets.

QUE France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer la demande d'adhésion.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

296-2013

LA FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE

Madame Hélène Leclerc, représentante pour cet organisme, est présente à cette assemblée;

ATTENDU la demande de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière concernant la campagne annuelle de financement;

ATTENDU QUE les soutiens financiers sont essentiels à la survie de la fondation et que ceux-ci serviront entre autres à réaliser des projets spéciaux en éducation, en horticulture et en conservation;

ATTENDU QUE l'organisme demande à la municipalité une aide financière nécessaire afin d'assurer la continuité de ses actions en conservation, en éducation et en mise en valeur;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de verser à la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière une somme de 1 000 \$ afin d'assurer la survie de la fondation.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

UNITÉ D'URGENCE – RÉGLEMENT D'EMPRUNT N^o 515-2013

297-2013

ADOPTION

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à l'achat d'une unité d'urgence;

ATTENDU QUE les services de professionnels sont requis pour mener à bien ledit achat;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat est estimé à 281 628 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance de ce conseil tenue le 12 novembre 2013;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gratien Tardif

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 515-2013 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 515-2013 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 515-2013 entrera en vigueur conformément à la loi.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

GROUPE DDM

298-2013

NOMINATION – MME MARIE-JEANNE GAGNON-BEAULIEU

ATTENDU la résolution numéro 264-2013;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 236 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il est requis de nommer une personne responsable de l'émission des permis et certificats ainsi que tout autre règlement afférent;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer Mme Marie-Jeanne Gagnon-Beaulieu pour les fonctions suivantes :

- Fonctionnaire désignée responsable à l'application des règlements d'urbanisme et à la gestion et la délivrance des permis et certificats selon la loi et les règlements applicables;
- Fonctionnaire responsable d'autres tâches reliées à ces responsabilités.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2013

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 20 novembre 2013.

AVIS D'APPEL À LA COUR SUPÉRIEUR

299-2013

MANDAT

ATTENDU QUE le 24 octobre 2013, la Cour municipale de la MRC de Lotbinière a condamné Circuit Riverside Speedway de Sainte-Croix d'avoir commis, à quatre différentes reprises au courant de l'été 2011, du bruit ayant dépassé la limite permise par la réglementation municipale;

ATTENDU QUE Circuit Riverside Speedway de Sainte-Croix a signifié à la Municipalité, le 19 novembre 2013, un avis d'appel en vue de faire casser ces décisions par un juge de la Cour supérieure;

ATTENDU QU'il est requis de mandater la firme « Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. » afin de nous représenter dans les procédures à venir devant la Cour supérieure;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de mandater la firme Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. à ledit avis de recours.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

VOIRIE

DÉVELOPPEMENT RUE ERNEST-BLOUIN (PHASE 2)

300-2013

MANDAT TRAVAUX D'ARPENTAGE – LOTISSEMENT (MATHIEU BEAURIVAGE, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE)

ATTENDU l'offre de service de Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre, datée du 25 novembre 2013 concernant les travaux d'arpentage pour le projet de lotissement du prolongement de la rue Ernest-Blouin (phase 2), pour un montant budgétaire de 2 000 \$, en sus des taxes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre, à procéder à lesdits travaux selon l'offre présentée.

Madame Catherine Marquis se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 40 heures pour le reste de la séance.

301-2013

MANDAT TRAVAUX D'ARPENTAGE COMPLÉMENTAIRES – INFRASTRUCTURES (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU l'offre de service de SNC-Lavalin inc. datée du 25 novembre 2013 concernant les travaux d'arpentage complémentaires pour les infrastructures du prolongement de la rue Ernest-Blouin (phase 2), pour un montant forfaitaire de 2 500 \$, en sus des taxes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de mandater SNC-Lavalin inc. à procéder à lesdits travaux selon l'offre présentée.

RÉFECTION À LA RUE LAURIER (PROJET N^o 154-07-0839)

302-2013

DÉCOMPTE PROGRESSIF N^o 2 (MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC)

ATTENDU les résolutions numéros 220-2012 et 349-2012 relativement au mandat des plans et devis;

ATTENDU la résolution numéro 172-2013 relativement à la surveillance des travaux;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer au ministère des Transports du Québec, la somme de 335 787,62 \$ relativement aux honoraires professionnels des plans, devis et surveillance des travaux ainsi que les travaux de la réfection à la rue Laurier, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 607498 datée du 21 novembre 2013.

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

303-2013

AJOUT DE LA RUE LAURIER AU CONTRAT

ATTENDU QU'il est nécessaire de déneiger le nouveau trottoir de la rue Laurier suite aux travaux de réfection;

ATTENDU QUE selon l'article 5.4 du contrat de déneigement, la municipalité peut allonger le circuit confié à l'entrepreneur;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de déneiger le trottoir de la rue Laurier et d'effectuer l'ajout au contrat intervenu avec l'entrepreneur « EPLF enr. » pour la somme de 9 180 \$, en sus des taxes, pour l'année en cours 2013/2014.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

QU'un ajustement soit effectué annuellement pour les années subséquentes et confirmé par résolution du conseil municipal.

FAUCHAGE DES ABORDS DES VOIES DE CIRCULATION

304-2013

SOUSSION(S)

Deux (2) soumissions reçues :

	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	TOTAL
➤ Les Gazonniers du Cap (Claude Gervais)	11 773,44 \$	11 773,44 \$	11 773,44 \$	35 320,32 \$
➤ Ferme Roger Lambert & Fils S.E.N.C.	17 246,25 \$	17 821,12 \$	18 396,00 \$	53 463,37 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission reçue et d'accorder le contrat d'entreprise à « Les Gazonniers du Cap (Claude Gervais) » pour le prix de 35 320,32 \$, incluant toutes taxes, pour les années 2014 à 2016.

QUE Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

RÈGLEMENT N^o 516-2013 MODIFIANT L'ANNEXE L DU RÈGLEMENT N^o 333-2004 (CIRCULATION ET STATIONNEMENT)

305-2013

ADOPTION

ATTENDU QUE des modifications sont apportées aux espaces des stationnements réservés aux personnes handicapées du secteur urbain et qu'il est requis d'amender l'annexe « L » du règlement numéro 333-2004;

ATTENDU QU'il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 333-2004;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le 12 novembre 2013;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 516-2013 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 516-2013 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 516-2013 entrera en vigueur conformément à la loi.

TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR

306-2013

RENOUVELLEMENT DE MANDAT

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités du comté de Lotbinière;

QUE le service de transport adapté «Lobicar» de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2014, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2 426 habitants à raison de 2,02 \$ par habitant, pour un total de 4 900,52 \$.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CROIX

307-2013

NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU les résolutions numéros 284-2011 et 047-2012;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif et résolu unanimement de nommer :

- M. Guy Boucher, conseiller
- M. Jacques Gauthier, maire
- M. Paul-Aimé Landry

pour agir au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix pour les années 2014, 2015 et 2016.

308-2013

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2014

ATTENDU le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2014;

Revenus : 238 533 \$

Dépenses :

- Administration	52 982 \$
- Conciergerie – Entretien	93 825 \$
- Énergie – Taxes – Assurances et sinistres	131 981 \$
- Remplacement – Amélioration et modernisation	18 549 \$
- Financement/Contrepartie immobilière SHQ	111 439 \$
- Service à la clientèle	<u>37 525 \$</u>
Total des dépenses	446 301 \$

Déficit : 207 768 \$

Partage déficit

- SHQ	186 991 \$
- Municipalité de Sainte-Croix	20 777 \$

(-) Avances temporaires (SHQ) - 44 371 \$

=====

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix demande à la municipalité et à la Société d'habitation du Québec d'approuver ledit budget pour l'année 2014;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le budget pour l'année 2014 tel que présenté.

LOISIRS ET CULTURE

COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

309-2013

RAPPORT FINAL DU COMITÉ

Dépôt par le comité organisateur du rapport final des activités de la Fête nationale du Québec de la journée du 24 juin 2013.

COMITÉ ORGANISATEUR

Recettes :	4 299,88 \$
Dépenses :	8 332,00 \$
Déficit :	4 032,12 \$

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter le rapport final tel que présenté et le déficit réel de 4 032,12 \$ du comité organisateur.

QUE le déficit réel au montant de 4 108,42 \$ additionné des frais administratifs globaux de 76,30 \$ soit déduit aux avances de fonds cumulés au montant de 5 405,49 \$.

QUE les avances de fonds cumulés nettes au montant total de 1 297,07 \$ servent de fonds de roulement pour les fins spécifiques d'une éventuelle activité en 2014.

D'adresser de sincères remerciements et félicitations au comité organisateur ainsi qu'à tous les bénévoles ayant œuvré à cette activité.

VARIA

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

310-2013

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU les résolutions numéros 144-2009 et 023-2013;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer M. Gratien Tardif et M. Guy Boucher, conseillers, pour agir à titre d'administrateur sur le conseil d'administration de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix.

ENTREPRENDRE ICI LOTBINIÈRE

311-2013

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 360-2011;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de mandater M. Michel Routhier, conseiller, pour représenter la municipalité de Sainte-Croix auprès de la communauté Entreprendre ici Lotbinère.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE

312-2013

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 362-2001;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer M. Gratien Tardif, conseiller, pour agir sur le conseil d'administration du Domaine Joly-De Lotbinière.

COMITÉ CAP SUR LA COMMUNAUTÉ

313-2013

NOMINATION DE DEUX CONSEILLERS

CONSIDÉRANT les élections municipales du 3 novembre 2013;

ATTENDU la résolution numéro 363-2008;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du comité Cap sur la Communauté, savoir :

- M. Gratien Tardif, conseiller
- M. Guy Boucher, conseiller

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

314-2013

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU le succès des différentes rencontres d'apprentissage et d'information aux familles dans le cadre des activités des Centres de Jour Familles de Lotbinière;

ATTENDU QUE l'organisme « Maison de la Famille de Lotbinière » désire poursuivre leur projet;

ATTENDU QU'une équipe de la « Maison de la Famille de Lotbinière » anime ces rencontres dans les différentes municipalités de la MRC plusieurs matinées chaque semaine;

ATTENDU QUE l'organisme souhaite utiliser la salle des Chevaliers de Colomb pour tenir lesdites rencontres les mercredis de 9:00 à 11:00 heures, du 22 janvier 2014 au 28 mai 2014;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle des Chevaliers de Colomb pour la tenue de l'activité des Centres de Jour Familles de Lotbinière.

CLUB « MARCHE-DÉCOUVERTE » DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

315-2013

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la demande du club « Marche-Découverte » de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix datée du 28 novembre 2013 concernant une marche de Noël dans les rues de Sainte-Croix le 15 décembre 2013 en collaboration avec le groupe scout « 153^{ième} Meute Platon »;

ATTENDU le règlement municipal numéro 314-2002, article 11, réglementant les activités;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut, en vertu de cet article, autoriser la tenue de telle activité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2013

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'autoriser :

- Le rassemblement d'environ 50 personnes devant l'église dès 18 : 30 heures poursuivi d'une marche dans les rues résidentielles sises au sud de la 132 et à l'emplacement du relais touristique;
- Un feu de dimension modeste dans un contenant sur pied à l'emplacement du terrain de l'église pour une durée d'environ deux heures sous supervision;
- D'informer la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière de la tenue de cette activité.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)

DÉPÔT

Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim :

- | | |
|----------------------|-------------------|
| - Jacques Gauthier | - Gratien Tardif |
| - Jean-Pierre Ducruc | - Michel Routhier |
| - Guy Boucher | - Michel Cameron |

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Informations concernant l'avis d'appel en Cour supérieure.
- Informations concernant la réfection des rues Laurier et du Moulin.
- Informations concernant la démolition du chalet des loisirs et de la reconstruction.
- Informations concernant le don du Domaine Joly-De Lotbinière.
- Informations concernant le fauchage des voies de circulation.

316-2013

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 59 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec